

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 35 (1906)

**Heft:** 20

**Rubrik:** Compte rendu de la conférence des instituteurs du cercle de Cugy, à Vesin

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

faits historiques et de les juger, parfois, selon la mentalité de l'époque, en faisant remarquer aux enfants l'action constante de la Providence sur le cours des événements.

M. Equey, instituteur à Saint-Aubin, communique à l'assemblée quelques renseignements sur la méthode de gymnastique rythmique préconisée par M. Dalcroze. — Lecture est ensuite donnée d'un travail dans lequel M. l'inspecteur montre, par de nombreux exemples, comment doit être compris l'enseignement de la rédaction basé sur la méthode de concentration.

Des directions sont données sur l'interprétation du programme d'hiver, l'organisation des cours de perfectionnement, le plan de travail des conférences régionales, la préparation immédiate des examens de printemps et le travail mis à l'étude pour la prochaine réunion pédagogique cantonale.

Au banquet, excellemment servi par l'aimable tenancière du « Cerf », des toasts pleins de cordialité et d'à propos sont prononcés par MM. Barbey, inspecteur, de Weck, préfet et Charrière, révérend doyen. M. Dessarzin, instituteur à Surpierre, fait valoir son expérience pour indiquer aux débutants comment ils peuvent prévenir le découragement dans la carrière de l'enseignement ; jeunes et vieux profiteront de ces précieux conseils.

En somme, conférence laborieuse qui produira d'heureux fruits.  
P.

---

## COMPTE RENDU

DE LA

### conférence des instituteurs du cercle de Cugy, à Vesin

---

La conférence de Vesin eut lieu le 16 novembre. Elle a compris deux parties : la première, qui a duré de 1  $\frac{1}{2}$  h. à 2 h., fut consacrée au cours de perfectionnement, et la seconde, de 2 h. à 4 h., fut réservée à l'école primaire.

#### 1. Cours de perfectionnement.

Ce cours n'a eu qu'une leçon d'instruction civique ayant pour sujet : *Le Conseil fédéral.*

Dans cette leçon, il aurait été nécessaire que le maître eût insisté davantage sur les Départements du Conseil fédéral. Les élèves auraient ainsi mieux connu les principales subdivisions de l'Administration fédérale. Le maître aurait pu décrire plus longuement le Palais fédéral et montrer une gravure représentant cet édifice. Rappelons-nous que l'intuition doit toujours être à la base de notre enseignement même au cours de perfectionnement. — De même, on aurait dû parler

plus en détail du Président de la Confédération, et faire voir qu'il personnifiait la nation dans les fêtes et les réceptions diplomatiques. Il ne faut pas que le cours de perfectionnement se borne à une répétition aride du programme primaire ; il faut y ajouter quelques idées qui intéressent l'élève et l'instruisent en même temps.

L'introduction a été trop longue : le maître s'est trop étendu dans la répétition des matières. Il aurait mieux valu rappeler le Conseil d'Etat et de là arriver immédiatement au Conseil fédéral.

Comme moyen de concrétiser, il aurait été bon de lire dans les journaux, quelques décisions du Conseil fédéral ; cette lecture aurait aidé les élèves dans la recherche des attributions de cette autorité.

Il ne faut pas oublier que, dans les cours de perfectionnement, nous ne pouvons pas demander à tous les élèves la même somme de travail ; les faibles ne doivent pas être traités comme les plus avancés.

## 2. Cours primaires.

### a) Leçon de *géographie*, au cours moyen.

(Sujet : les affluents de la Sarine, sur la rive droite.) De l'avis de tous, cette leçon a réellement été une leçon modèle ; elle renferme les vrais caractères de la géographie : ce n'est plus une énumération de noms, mais une étude intuitive et raisonnée de la carte.

La leçon a été avant tout intuitive. Le maître s'est beaucoup servi de la nouvelle carte fédérale, qui indique mieux les plis du terrain que notre carte du canton de Fribourg. La Sarine et ses affluents ont été dessinés au tableau, par les élèves, à mesure qu'on les étudiait. A la fin de la leçon, le maître a fait passer sous les yeux des élèves, une série de cartes illustrées, montrant les rivières en divers endroits de leur cours et les villages situés sur leurs bords.

Le maître a été très clair dans son exposé. Il s'est efforcé de bien caractériser les affluents dont il a parlé : tous sont rapides dans la première partie de leur cours, puis calmes vers leur embouchure.

L'activité a été provoquée chez les élèves par des questions appropriées, qui les amenaient à trouver eux-mêmes les connaissances nouvelles. Chaque affluent était rattaché à un nom de village qui rappelait aux enfants des notions connues : ainsi, avec la Jogne, on a parlé de Broc, et de sa fabrique de chocolat ; avec la Gérine, on a parlé de Marly et de sa papéterie.

Les applications furent bien choisies ; deux ou trois phrases à faire, sur l'un ou l'autre des affluents étudiés. Ne donnons pas de longs exercices d'application, mais sachons les choisir à propos et surtout les varier.

### b) Leçon de *grammaire*.

La leçon avait pour sujet l'étude de la proposition simple. Nous sommes tous d'accord pour dire que notre dévoué inspecteur nous a

donné, en cette occasion, une leçon modèle, et nous l'en remercions tous sincèrement.

Les élèves ont bien compris la leçon : la preuve, c'est qu'à la répétition, ils ont répondu sans hésiter à toutes les questions posées.

Le choix des exemples a été très heureux. Il y avait, en même temps, de la concentration, car ces exemples étaient tous tirés d'un chapitre lu pendant l'été. Dans la répétition, on a même fait des phrases, ayant pour sujet l'un des affluents étudiés dans la leçon de géographie.

Cette leçon sur la proposition simple est la base de toutes les leçons de grammaire. Il est nécessaire, pour qu'elle soit bien comprise, que l'élève sache ce que c'est que le verbe, mais il n'est pas nécessaire que ce dernier ait été complètement étudié.

Nous nous efforcerons tous de mettre en pratique les excellentes directions qui nous ont été données dans cette leçon.

c) *Exercices d'application.*

M. l'Instituteur de la localité a donné, pendant les deux leçons ci-dessus, un exercice de cartographie et un exercice de rédaction au cours supérieur, puis un exercice de calcul écrit à chaque section du cours inférieur.

Les élèves de l'école de Vesin sont très exercés dans la cartographie. Il est bon que le maître dessine aussi le croquis du canton à représenter au tableau sous les yeux des élèves.

Les exercices, au cours inférieur, étaient plutôt récapitulatifs. Dans ce cours, on ne doit pas oublier que le calcul écrit n'est que du calcul oral. Dans les exercices écrits, on s'exprime ainsi :  $43 + 25$  ; on écrira  $43 + 20 = 63$  ;  $63 + 5 = 68$ . La correction collective au tableau noir est à recommander.

Le maître de l'école de Vesin a reçu des félicitations pour la bonne tenue de sa classe, et pour sa persévérance dans la pénible carrière de l'enseignement.

G. BONDALLAZ, *secrétaire.*

---

## Chronique scolaire

---

**Fribourg.** — Pour que le jeune apprenti — l'ouvrier et l'artisan de demain — puisse acquérir des notions exactes qui lui permettront de s'intéresser à tout ce qui se rattache à la grande question sociale, la Direction de l'Instruction publique de notre canton a pris l'heureuse initiative de faire donner aux jeunes gens de la ville de Fribourg qui fréquentent les écoles de perfectionnement, un cours spécial de sociologie. C'est un étudiant de notre Université, M. l'abbé Bondallaz, qui a bien voulu se charger de cet enseignement. Chaque mercredi, le jeune professeur entretient, pendant une demi-heure, ses élèves des questions qui préoccupent